



Chêne Fournier

Allée du commandant Mesnard. Avrillé. 02 41 69 31 79



Pour les **6/10**ans (du CP au CM2), avec quelques places pour des enfants de 5 ans à condition d'avoir un frère ou une sœur inscrit à l'accueil de loisirs.

Horaires d'accueil :

7h30 à 9h15 accueil du matin.. Accueil l'été Uniquement à la journée.

17h15 à 19h accueil du soir

Chaque période de vacances est déclinée autour d'un thème.  Cet été, nous partirons à la conquête des 7 mers avec notre équipage de Pirates !

Sieste : nous proposons aux enfants de 5 et 6 ans un temps de repos allongé, pour son confort, merci de fournir un drap pour votre enfant.

Transport : nous organisons un ramassage des enfants par le réseau Irigo (renseignements lors de l'inscription). Et pour les parents : les bars à sirops, l'occasion d'échanger sur la semaine écoulée



Club Juniors

Salle de la Chesnaie, allée des Châtaigniers. Avrillé. 02 41 69 69 57

Pour les **11/13** ans (6ème/ 5ème)

Horaires d'accueil :

7h45 à 9h15 accueil du matin Possibilité de demi-journées avec ou sans repas.

Départ ou arrivée à 12h15, retour 13h45. 17h15 à **19h** accueil du soir.

Les animateurs du Club Juniors proposent un planning d'activités et des projets que les préados ont toute latitude de faire évoluer et de s'approprier.

Des idées, des envies, des veillées qui ne sont pas sur le planning ... le Club Juniors c'est aussi un endroit où l'on décide ensemble. Leurs idées sont les bienvenues pour les prochaines périodes ou des projets de camps.

L'été avant la 6ème les jeunes sont les bienvenus au club, même s'ils n'ont pas encore 11 ans.



Été 2017



Secteur Enfance-Famille

MJC secrétariat



Inscriptions : à partir du mardi 20 juin au jeudi 06 juillet les mardis mercredis et jeudis de 15h à 19h

Au 1^{er} étage du centre culturel Georges Brassens. Avrillé
02-41-34-35-87

accueil@mjc-avrille.asso.fr - <http://www.mjc-avrille.asso.fr/>

Du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre le lundi de 8h à 10h et de 16h à 18h, le mercredi de 08h à 10h et vendredi de 16h à 18h30 salle de la Chesnaie. Avrillé. 02.41.69.69.57

Accueil de loisirs
6/10 ans
CP au CM2

Club Juniors
11/13 ans
6ème/ 5ème

Camps d'été 6/13 ans



Présentation

Le Secteur Enfance-Famille de la MJC propose **deux accueils de loisirs** et des **séjours sur l'été**. Situé dans le cadre verdoyant du parc de la Haye, nous sommes ouverts durant les vacances scolaires :

Cet été ouverture du 10 juillet au 1er septembre inclus (fermé le 14 juillet et le 15 août)

Retrouvez-nous sur :

<http://www.mjc-avrille.asso.fr/enfance-famille/accueil-de-loisirs/>





Repas La restauration du midi se fait sur le site du chêne fournier, les repas sont fournis par Restoria. Pour savoir ce que votre enfant a mangé : <http://www.radislatoque.fr/>.

Pour les sorties à la journée le **pique-nique et le goûter sont fournis** par les familles.

Inscriptions Trois semaines avant chaque période.

- Dossier d'inscription à remplir pour l'été
- Nouvelle fiche sanitaire tous les ans à partir de l'été
- Attestation de la CAF ou MSA à jour
- Adhésion individuelle (16€) ou familiale (26€) de septembre à août à la MJC.



Vous ne pouvez pas inscrire vos enfants le jour même. **En fonction des places disponibles** ils peuvent être inscrits au secrétariat, au plus tard, 48 heures avant (jours ouvrables). Nous ne prenons pas d'inscription par téléphone.

Transport Un animateur est présent dans la ligne n°3 de cimetière à Grandmont matin et soir pour faire les trajets avec le groupe d'enfants inscrits. L'enfant doit avoir son titre de transport. Renseignements et horaires à l'accueil de la MJC.

Paiement Il s'effectue au moment de l'inscription. Vous pouvez régler avec des chèques, ANCV, carte bancaire... Notre structure habilitée par la DDCS, permet à votre comité d'entreprise de participer aux frais.

Toute annulation entraînera une retenue de 50% du montant global et 100% en cas d'annulation de dernière minute (moins de 48 heures plus tôt). En cas de maladie fournir un certificat médical.

Le CCAS d'Avrillé soutient les familles avrillaises dont le quotient est inférieur à 455€ grâce au Check Loisirs (en faire la demande au CCAS)



Annulation L'adhésion n'est en aucun cas remboursée.

Equipe Des animateurs BAFA et stagiaires BAFA accueillent vos enfants. Des responsables sont présents sur les sites.

Projet pédagogique Nous mettons l'enfant au cœur de notre projet pédagogique, l'accueil de loisirs est en effet un des lieux privilégié pour laisser libre cours à l'ouverture, l'autonomie, le respect de l'environnement et le vivre ensemble. Le rythme de la journée, les sorties et activités permettent la mise en place de cet apport pédagogique.



Animations Les plannings d'activités sont disponibles **15 jours avant chaque période.**

Nos animations laissent la part belle aux découvertes, aux expérimentations, aux activités manuelles et d'extérieur, merci de privilégier **des vêtements usagés, des chaussures confortables et une casquette ou kway pour votre enfant.**

Projets A chaque période de vacances nous avons plaisir à rencontrer d'autres structures de loisirs ou associations. Ces rencontres prétextent à créer des moments festifs, permettent de donner plus de relief à notre projet pédagogique.



Tarifs Pour une **journée**, selon votre quotient familial.

AVRILLE	CAF	N. CAF
< 336	5,00	9,04
337 à 375	7,65	11,69
376 à 456	8,15	12,19
457 à 524	8,98	13,02
525 à 605	9,90	13,94
606 à 703	10,82	14,86
704 à 823	11,52	15,56
824 à 1036	12,07	16,11
1037 à 1599	14,15	18,19
> 1600	16,00	20,04

ANGERS	
CAF	N. CAF
16,51	20,55
Autre Commune	
CAF	N. CAF
17,36	21,40



Ajout d'un **EURO** à chaque tranche pour le **Club Juniors**

Pour une **demi-journée**, selon votre quotient familial.

AVRILLE	CAF	N. CAF
< 336	2,50	3,72
337 à 375	4,78	6,00
376 à 456	5,03	6,25
457 à 524	5,45	6,67
525 à 605	5,66	6,88
606 à 703	6,37	7,59
704 à 823	6,72	7,94
824 à 1036	6,99	8,21
1037 à 1599	8,03	9,25
> 1600	9,50	10,72

ANGERS	
CAF	N. CAF
9,75	10,97
Autre Commune	
CAF	N. CAF
10,00	11,22

Ajout de 3.50 euros pour le repas en cas de demi-journée

Le CCAS d'Avrillé soutient les familles avrillaises dont le quotient est inférieur à 455€ (en faire la demande au CCAS)